

Honoris causa - Avant propos du président



A l'occasion du cinquantenaire de son campus, l'université Université Paris Nanterre ne pouvait manquer d'organiser une cérémonie de remise de doctorats honoris causa. Depuis le décret du 26 juin 1918, le titre honorifique de docteur honoris causa est en effet attribué à des personnalités de nationalité étrangère, « en raison de services éminents rendus aux sciences, aux lettres ou aux arts, à la France ou à l'université qui le décerne ». En ce sens, la journée du 11 décembre 2014, huitième d'une série inaugurée en 1979, constituera assurément le couronnement d'une année anniversaire riche en événements et célébrations.

Proposer des docteurs honoris causa de l'université est tout aussi plaisant que délicat, si nombreuses sont les personnalités remarquables et éminentes qui comptent aux yeux de notre communauté universitaire, ou avec lesquelles elle entretient des liens. Nous avons souhaité que, pour cette cérémonie 2014, le choix des docteurs se fasse de façon très ouverte, et donne lieu à une large consultation, au terme de laquelle soient retenues cinq personnalités désignées par nos instances.

L'on pouvait espérer que le choix des docteurs présente une forme de consonance avec cette année anniversaire pour notre campus et notre université, et plus généralement, avec l'identité de l'établissement dans la mémoire collective. Le résultat de la consultation de la communauté enseignante réalise remarquablement cet objectif : une volonté partagée s'est exprimée pour distinguer des personnalités politiquement engagées en faveur du progrès et des droits humains, faisant de l'émancipation de tous et en particulier des plus fragiles la vocation de toute une vie, tant dans leurs champs de réflexion et leurs activités scientifiques que par leur action publique, ce qui leur confère une aura internationale de premier plan.

C'est donc avec fierté et émotion que nous aurons le plaisir de décerner le titre de docteur honoris causa de l'université Université Paris Nanterre à Mesdames les professeurs Angela Davis et Elizabeth Jelin, Messieurs les professeurs Eduardo Viveiros de Castro et Habib Kazdaghli et Monsieur Daniel Cohn-Bendit. En leur conférant symboliquement le plus haut grade universitaire, notre établissement les reconnaît tout simplement comme leurs membres, participant de cette communauté de destin dont l'université de Nanterre est le terrain depuis un demi-siècle. Et, en retour, l'université rappelle ce qu'elle a été, ce qu'elle est et ce qu'elle continuera à être, un lieu où l'intelligence critique n'est pas séparée du souci de l'autre, un lieu ouvert sur la société, et dont le territoire d'implantation, entre les quartiers défavorisés et les centres d'affaires, rappelle la complexité des défis qui nous attendent à l'heure de grandes mutations sociales, économiques, environnementales et politiques.

C'est ce message de gratitude envers ces femmes et ces hommes de grande qualité, mêlé d'exigence envers nous-mêmes, que nous souhaitons adresser à travers cette cérémonie.

Jean-François Balaudé,
Président de l'université Université Paris Nanterre

Mis à jour le 04 décembre 2014

<https://www.parisnanterre.fr/honoris-causa-avant-propos-du-president-572973.kjsp?RH=FR>